12è TRAIL D2B — PROGRAMME & PRINCIPE DE L'ÉPREUVE

Article 1 : **Organisation**. Le TRAIL D2B est organisé par «l'Association Touquet Raid», loi 1901 Centre d'affaires du Touquet, 62520 Le Touquet, en collaboration avec «Karine Baillet Organisation». Ouverte à tous, hommes ou femmes, licenciés ou non, âgés de 20 ans et + pour le Marathon, 18 ans et + pour le Trail, 16 ans et+ pour le 11km et de 12 à 15 ans inclus pour le 3km. Elle se déroulera le dimanche 27 janvier 2019.

Article 2 : **Départ – Arrivée**. Départ Dimanche 27 janvier à 8h00 sur la plage du Touquet pour le Marathon, à 10h00 sur la plage de Berck/mer pour le Trail, 10h30 pour le 11km et 11h00 pour le 3km. Les concurrents devront se placer sous les ordres du starter au plus tard 10 minutes avant l'heure de départ pour le briefing. Arrivée : au Touquet.

Article 3 : **Parcours**. 4 distances: Marathon des plages/Trail d2b/11km/3km. C'est une course pédestre pour l'essentiel, sur sentiers et chemins balisés. Les concurrents devront respecter le parcours balisé sous peine de disqualification. Un service de contrôle disposé tout au long du parcours. Tout accompagnement en VTT/moto non autorisé par le Comité d'Organisation est strictement interdit.

Article 4 : **Agrément**. L'organisateur de la manifestation, se réserve le droit de l'annuler sans préavis. Dans ce cas les droits d'engagements ne seront pas remboursés.

Article 5 : **Temps impartis**. Course individuelle à allure libre, le temps maximum est fixé à 2h00 pour le 11km, 4h00 pour le Trail et 6h00 pour le Marathon pour des raisons de sécurité. Le dispositif de la course sera levé à 13h. 2 portes horaires: 12h30 Stella / 13h15 Thalasso. Les concurrents non arrivés seront pris en charge par un véhicule de l'organisation ou circuit court.

Article 6 : **Engagement**. Pour le Marathon, 26€ avant le 21/11 puis 29€ après, pour le Trail 19€ avant le 21/11 puis 24€ après (option navette: 3€ en plus), pour le 11km 13€ avant le 21/11 puis 17€ après (option navette: 3€ en plus), pour le 3km, 4€. Pas d'inscriptions sur place. Il comprend un lot (pour les 2000 premiers inscrits), le dossard, le ravitaillement de fin et la remise des prix. Les inscriptions se font par dossier téléchargeable sur le site ou en ligne: www.traildes2baies.fr. Pour valider une inscription, chaque participant doit : accepter le présent règlement de course, remplir sa fiche d'inscription et l'autorisation parentale pour les mineurs, fournir un certificat médical de moins d'1 an confirmant la non contre-indication à la pratique du trail ou de l'athlétisme en compétition, s'acquitter de sa participation en chèque à l'ordre de l'Association Touquet Raid. Aucun dossard ne sera délivré si le droit et les formalités n'ont pas été acquittés au moment de l'inscription.

Article 7 : **Catégories**. Les différentes catégories autorisées à participer sont les suivantes: Pour le Marathon: Espoirs, Séniors, Vétérans : masculin ou féminin; Pour le Trail 21.5km: Juniors, Espoirs, Séniors, Vétérans : masculin ou féminin; Pour le 11km: Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors, Vétérans; Pour le 3km: Benjamins, Minimes: masculin ou féminin

Article 8 : **Certificat médical**. La participation est subordonnée à la présentation : conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la FFA. Pour les licenciés, une copie de : la licence FFA ou triahlon, la licence compétition de FSCF, FSGT et UFOLEP avec mention « athlétisme », la licence UNSS ou UGSEL. Pour les non Licenciés ou autre licence sportive, copie du certificat médical, datant de moins de 1 an avec la mention : « non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ».

Article 9 : **Assurance**. Les organisateurs ont contracté une assurance qui leur garantit une couverture au titre des risques et responsabilité civile d'organisation.

Article 10 : **Ravitaillement/Matériel Obligatoire**. La course se fera en semi autonomie, chaque coureur devra prendre en charge une part de son ravitaillement et courir avec une réserve d'eau. Pour le 42km: 4 points de ravitaillement sont prévus, 2 sur le 21.5km dont à chaque fois un à l'arrivée. Pour le 11km et 3km, ravitaillement uniquement à l'arrivée. Matériel conseillé: Couverture de survie ou veste imperméable (42km et 21.5km), dossard avec sa puce téléphone, frontale (42km), sifflet. **Des contrôles peuvent être faits au moment du retrait des dossards, au départ, sur le parcours et à l'arrivée.**

Article 11 : **Chronométrage**. Les concurrents peuvent effectuer le parcours à allure libre dans la limite des temps fixés à l'article 5. Le temps sera établi par la prise en compte du temps entre la ligne de départ et le franchissement du tapis sur la ligne d'arrivée électroniquement.

Article 12 : **Accueil – dossard**. Les dossards pourront être retirés le samedi 26 janvier 2019 au Touquet et le dimanche 27 janvier 2019 (horaires sur le site Internet).

Article 13 : **Juge arbitre**. Seul juge si problème technique et pour l'interprétation du règlement.

Article 14 : **Jury**. Il est composé de membres du comité d'organisation.

Article 15 : **Récompenses**. Les 3 premiers scratch hommes/femmes par course et le 1er de chaque catégories hommes/femmes recevront un lot. Aucun lot ne sera envoyé après la remise des prix

Article 16 : **Conditions générales**. Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription.

Article 17 : **Photographies**. Les concurrents autorisent, par leur engagement, l'organisation à utiliser les images sur lesquelles les concurrents pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au « TRAIL D2B », sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Article 18 : **Remboursement des frais**: Toute demande de remboursement doit nous parvenir, accompagnée d'un certificat de non aptitude à la participation de la course au plus tard 10jours avant l'épreuve. Passé ce délai, les concurrents ne pourront pas prétendre au remboursement. Règlement complet disponible sur le site internet: www.traildes2baies.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer à Association Touquet Raid—TrailD2B-Centre d'affaires du Touquet-62520 Le Touquet

☐ 21.7km—Trail D2B ☐ 39.5km-Marathon des Plages ☐ 11km ☐ 3km Option Navette 3€: ☐ OUI ☐ NON

Nom >……... Prénom >……

Date de naissance >…….. Sexe > M ☐ ou F ☐

N° de licence FFA >……... Club >……

Catégorie >…….. Tél >……

Code Postal et ville >…… Email >……

Je déclare avoir lu le règlement et m'y soumettre. Signature:

Attention > Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont complètes.